

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN

DEPARTEMENT
DE SEINE ET MARNE

Séance du 18 avril 2013

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil d'administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
9	9	5

L'an deux mil treize et le dix huit avril à dix sept heures trente, le Conseil d'administration de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Théodose FABRIANO, Vice Présidente

Date de la convocation

05.04.2013

Présents : Mesdames AUTOR, BERARD, FABRIANO, Messieurs BORDERIES, GARCIA

Objet de la délibération

Projet social

Absents excusés : Mesdames EGIDO, PINEAU, Monsieur BISSON

N° 08.2013

Absent : Monsieur VAN COPPENOLLE

Secrétaire de séance : Monsieur BORDERIES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

VU l'article R123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles, prévoyant que le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale règle ses affaires par ses délibérations,

Considérant qu'un projet social est une étape structurante dans la définition d'objectifs et de plans d'action du CCAS, notamment en matière d'évolutions sociales et de réponses aux besoins des personnes les plus fragilisées de la Commune,

Considérant le projet social ci-joint conçu avec la participation des administrateurs,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article unique : d'approuver le projet social du CCAS présenté en séance ce jour.

Pour extrait conforme,
Lieuxaint, le 19 avril 2013

Michel BISSON
Président du CCAS

Le Président :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*